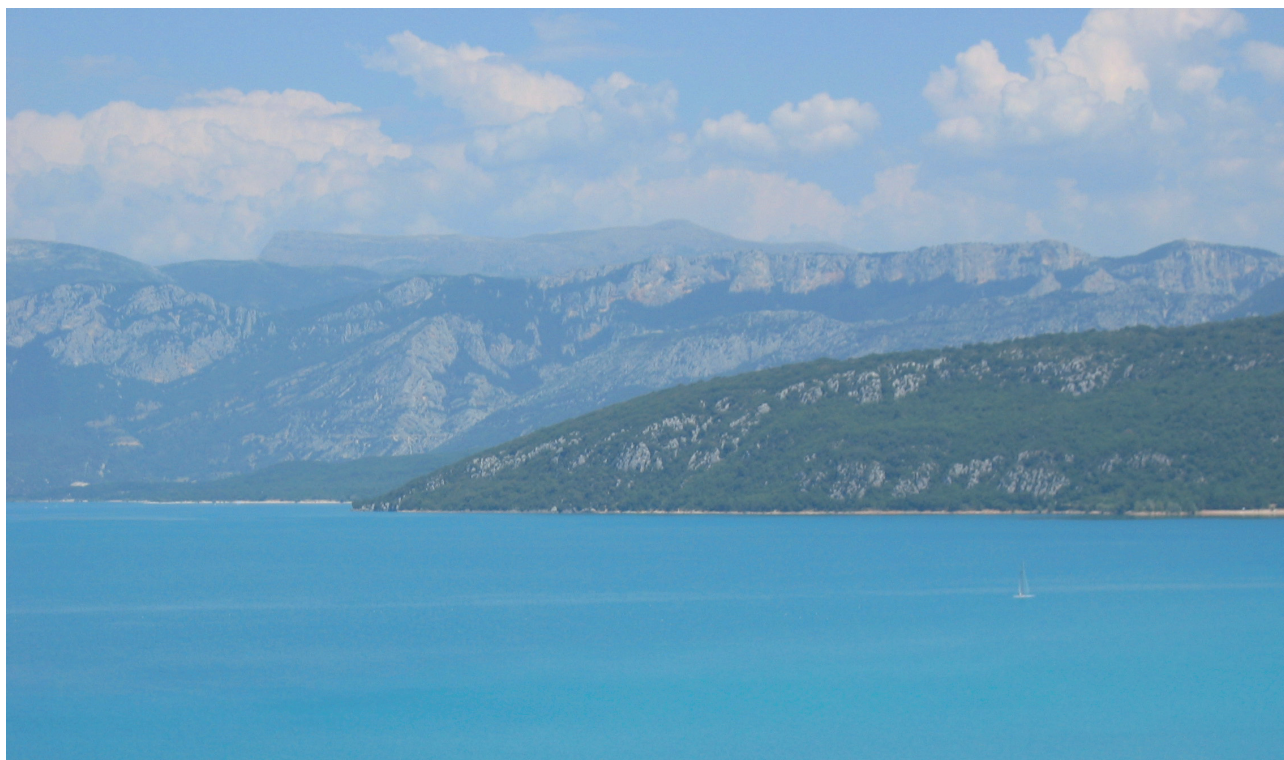


26 - LES GORGES DU VERDON ET LE LAC DE SAINTE-CROIX



En limite de département,
le Verdon, aux eaux vert émeraude, offre un spectacle vertigineux
depuis des belvédères découvrant le creux des gorges
où dominant l'étendue des lacs de retenue.
Ce monument naturel est un haut lieu touristique.

Communes : Trigance*, Aiguines*, Les Salles-sur-Verdon*, Bauduen*, Baudinard-sur-Verdon*, Artignosc-sur-Verdon*, Montmeyan*, Régusse*. (*partiel)

Intercommunalités : Parc naturel régional du Verdon.

Communes voisines (Alpes de Haute-Provence) : Rougon, La-Palud-sur-Verdon, Moustier-Sainte-Marie, Sainte-Croix de Verdon, Montagnac-Montpezat, Saint-Laurent du Verdon, Quinson.

Données générales

Altitude maximale : 1450 m (pentes du Margès)
Altitude minimale : 362 m
Population : 2 500 habitants environ (INSEE99)
Densité moyenne : 33 hab/km² environ
Surface (environ) : 77 km²

PRÉSENTATION



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

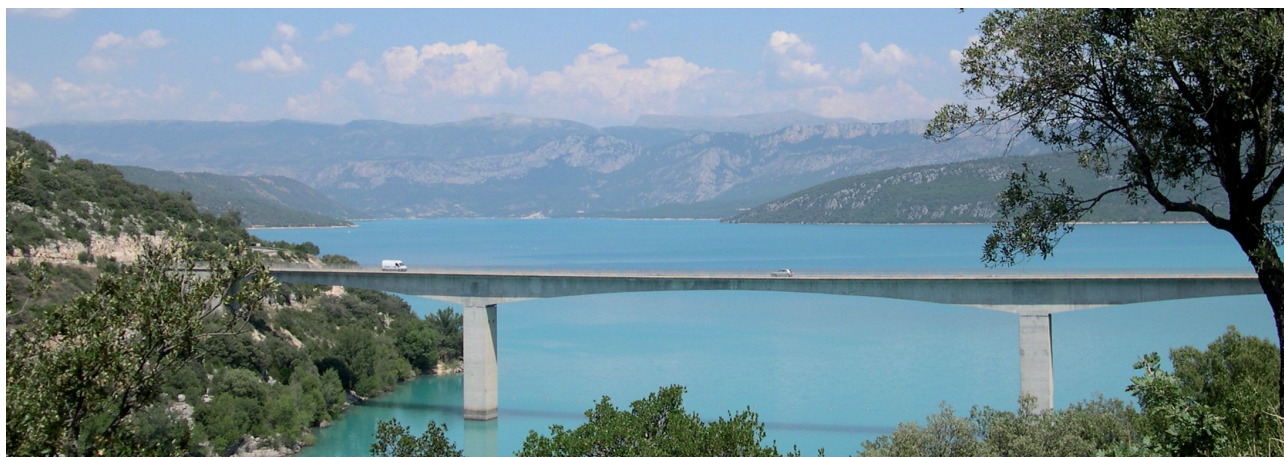
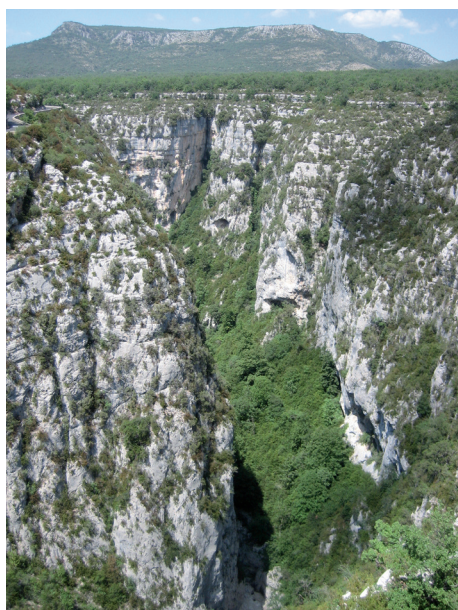
Le grand monument naturel partagé entre le Var et les Alpes de Haute-Provence impressionne par la profondeur vertigineuse de son canyon, offerte au regard depuis des routes en surplomb, et par la couleur surréelle bleu vert de ses eaux, de la rivière ou du lac.

Les hauteurs des Alpes proches et le rebord du plateau de Valensole forment le second plan.

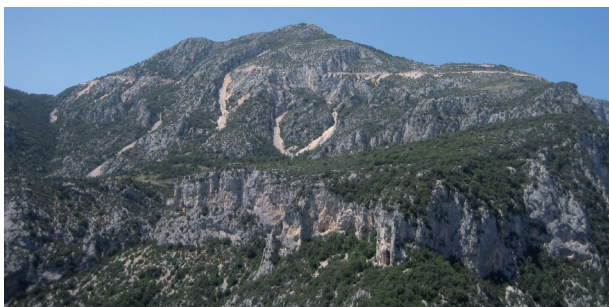
DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Cette entité en limite nord du département correspond à la rive gauche de la rivière du Verdon et de ses gorges, des lacs de retenue de Sainte-Croix et de Quinson.

Étroite, elle débute à l'Est du début amont des gorges sous le Chastillon au niveau de leur confluence avec l'Artuby jusqu'en aval du barrage de Quinson.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Le grand Canyon du Verdon est dominé par des sommets qui dépassent les 1500 mètres (Grand Margès). Les hauteurs qui entourent le cours d'eau passent de 1300 mètres à 700 mètres, au dessus du lac de Sainte-Croix situé à 500 mètres environ.

Les falaises des gorges profondes de 250 à 700 mètres, sont abruptes, en rebords verticaux successifs. Ces profondeurs secrètes n'ont été explorées qu'au début du siècle (1905), par le spéléologue et géologue Édouard Alfred Martel.



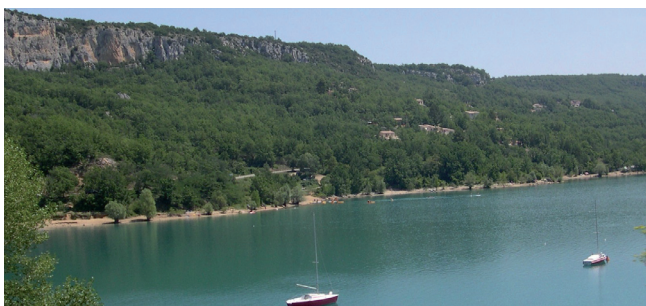
HYDROGRAPHIE

Le Verdon s'écoule entre des gorges étroites et profondément creusées et des élargissements où ont été créés les lacs de retenue (Quinson, Sainte-Croix). Son affluent principal, l'Artuby, le rejoint au niveau de la Mescla. Les suivants, en aval, sont de plus faible importance.

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

La roche calcaire et dure est blanche. Elle a été profondément entaillée par les cours d'eaux.

Ces calcaires divers déposés au cours du Trias, Jurassique et Crétacé ont émergé à l'ère Tertiaire. La fracture des calcaires jurassiques façonne alors les reliefs et les vallées ; c'est à cette époque que le Verdon commence à tracer son cours. Au Quaternaire, les fleuves des glaciations modèlent les reliefs en taillant et striant le paysage ; les eaux des rivières continuent ensuite leur érosion et le Verdon creuse encore son lit.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les milieux sont particulièrement diversifiés et de grand intérêt, par la rencontre des influences alpines et méditerranéennes et par l'inversion des étages de végétation, du rebord ensoleillé des falaises aux fonds froids et humides des gorges.

Les falaises sont des milieux riches d'un point de vue floristique, ornithologique (et notamment des rapaces) et entomologique (papillons).



AGRICULTURE ET FORÊT

La surface agricole utile est faible, voire très faible. Elle est même quasiment nulle à Aiguines et aux Salles.

Les quelques parcelles cultivées sont partagées entre la culture de l'olivier quelquefois en terrasses (qui a du mal à se maintenir), les grandes cultures (notamment des céréales et les plantes aromatiques) et des superficies enherbées, principalement destinées à l'élevage ovin et caprin.

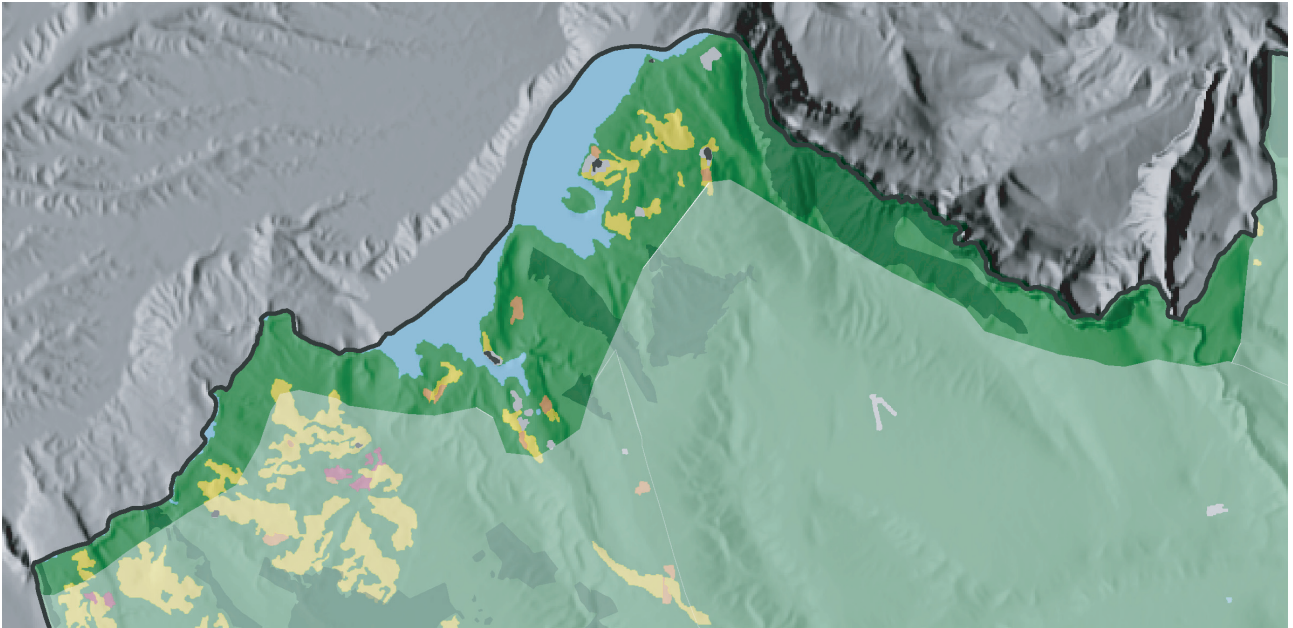


L'espace forestier occupe une grande partie de l'entité. Les forêts de feuillus (chênes verts et pubescents) sont majoritaires. Elles alternent avec des espaces de garrigue (le buis marque les roches karstiques au sol pauvre).

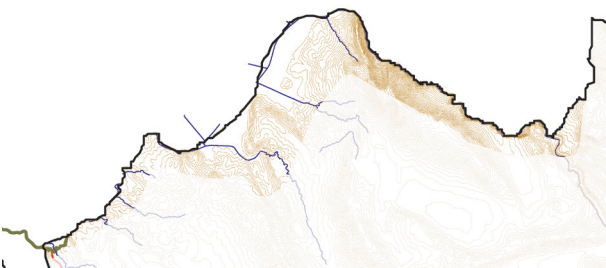
La propriété est essentiellement privée. Toutefois, on rencontre quelques grands massifs publics, notamment entre Bauduen et Les Salles, mais aussi le long de la Corniche Sublime.



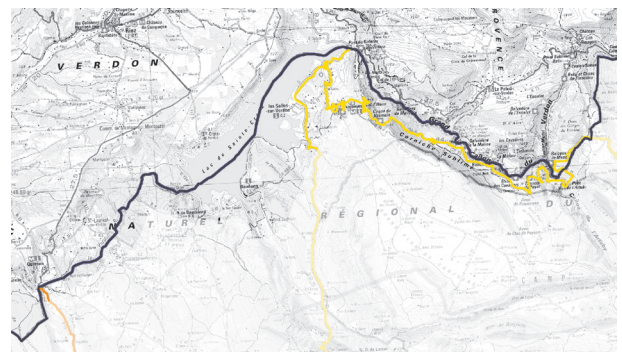
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

Les petits ensembles agricoles, hameaux de ferme ou cabanons isolés sont rares.

Au moment de la construction du barrage, Bauduen, village perché, s'est retrouvé en bord d'eau et le centre du village des Salles-sur-Verdon a dû être déplacé créant un habitat nouveau et dense, qui a repris le vocabulaire traditionnel et les teintes claires du calcaire et des enduits. Certaines voies sont en calades, des séchoirs (soleilhas) sont ouverts sous les toits des maisons à 3 ou 4 niveaux. Les couvertures des monuments sont souvent en tuiles vernissées et colorées.

Les routes de découverte des gorges sont récentes. La D71 court à mi-hauteur des gorges en balcon ou creusée dans la roche, en rive gauche depuis le rebord des Plans. Elle offre une succession de panoramas remarquables sur le grand canyon (Corniche sublime).

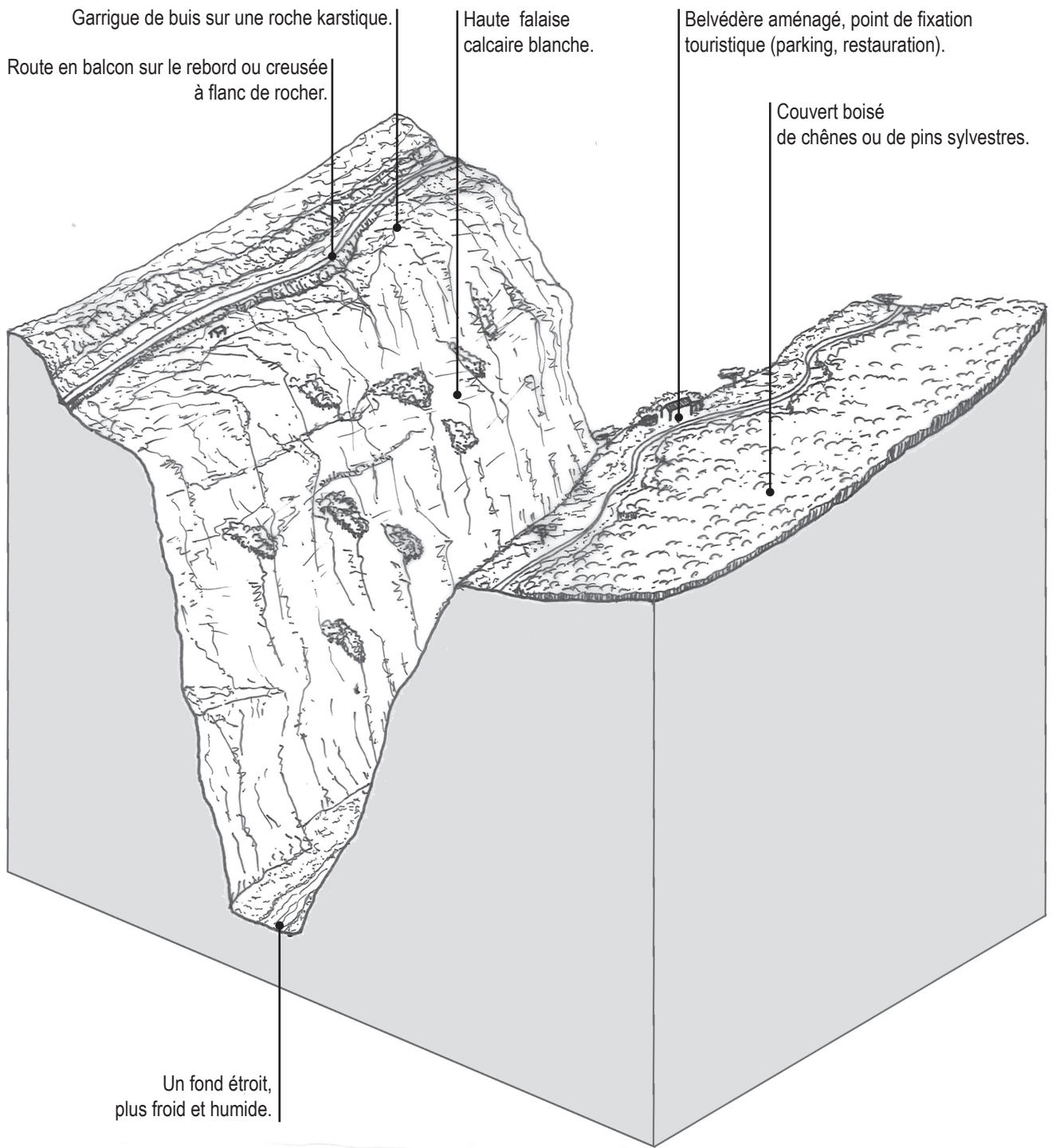
Les berges ne sont pas ensuite suivies de façon continue par une route (l'accès au village de Bauduen est un cul de sac).

Les ponts traversant les cours d'eau principaux sont rares : pont de l'Artuby juste avant sa confluence, pont de Galetas et pont du barrage de Saint-Croix, respectivement en aval et amont de la retenue, pont Sylvestre et pont d'Artignosc.

En bord de route, près des points de vue aménagés, se sont développés des zones de stationnement et des commerces (vente, restauration).

Des chemins de randonnée et sentiers de découverte permettent de parcourir les gorges à pied (le sentier Martel a été tracé en 1928 par le Touring Club de France).

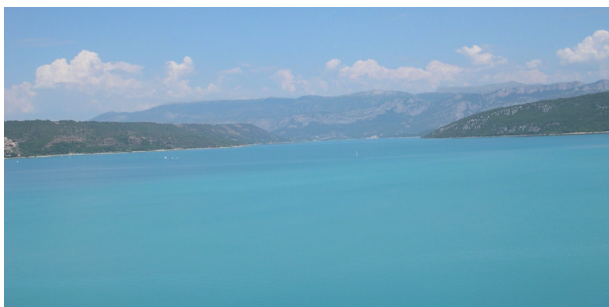
STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Grandes variétés d'essences d'arbres : chênes verts et blancs, hêtres, pins sylvestres, tilleuls, alisiers, sorbiers et érables.

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

- Gorges du Verdon (Aiguines).

SITES INSCRITS :

- Gorges du Verdon (Aiguines).
- Château, Eglise, Cimetière et leurs abords (Aiguines).
- Baudinard.



MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :

- Jardins en terrasses du Château (Aiguines).

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON.

AUTRES SITES REMARQUABLES :

- . Belvédères de la Corniche Sublime, des Balcons de la Mescla au col d'Illoire.
- Points de vue depuis les sommets et les hauteurs d'Aiguines et depuis la chapelle Notre-Dame de Beaudinard.
- Les ponts, et notamment celui de l'Artuby et son arche unique dominant le Verdon de 181 mètres.

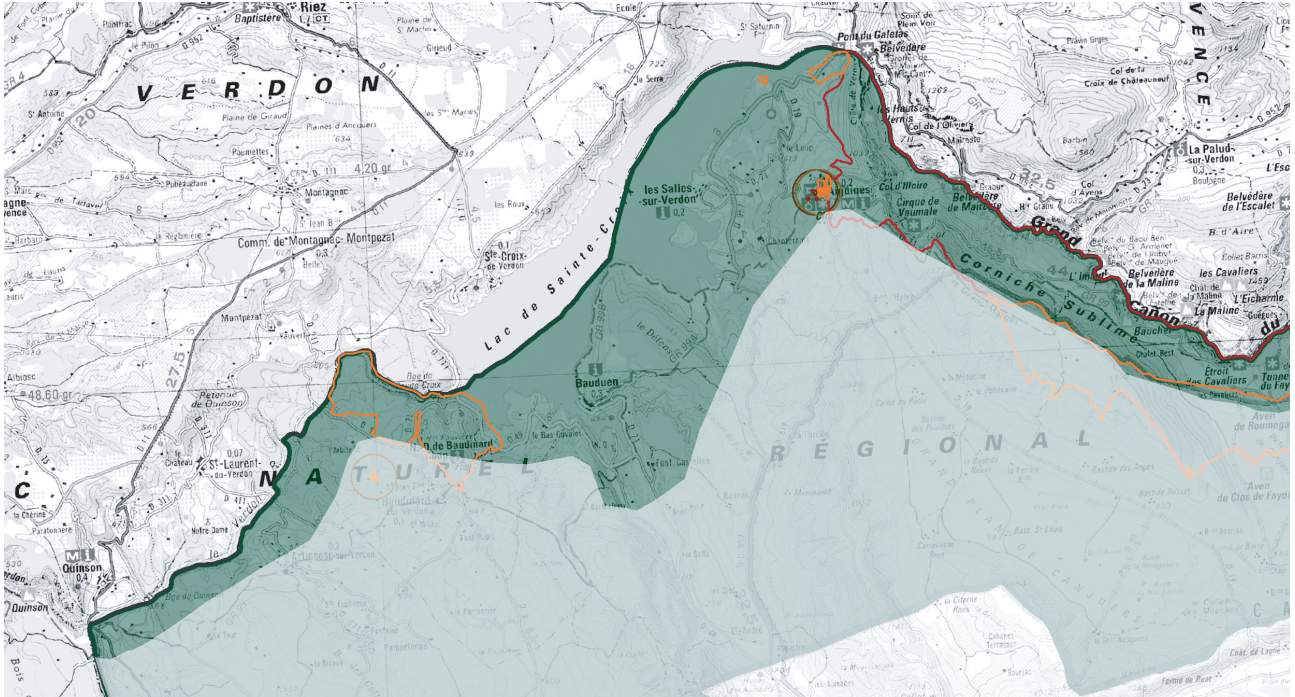


Ce sont des ouvrages élégants et spectaculaires, qui offrent des points de vue attractifs et sont parfois devenus des monuments sportifs (renommés pour le saut à l'élastique).

- Les lacs et leurs deux barrages : celui de Sainte-Croix a été mis en eau lors de l'hiver 1973-1974 pour former un plan d'eau de presque 3 000 ha.



Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

> Dispersion de l'urbanisation autour des villages, sur les pentes boisées malgré les risques d'incendie.



> Manque d'harmonie dans l'architecture des nouvelles constructions, tant au niveau des formes que des couleurs.

> Risques de fermeture des rares espaces entretenus par le pâturage ou la culture.

> Pression de la fréquentation touristique sur les berges des lacs et près des gorges, et multiplication d'aménagements hétéroclites qui peuvent banaliser ces sites exceptionnels. Une Opération Grand Site est en cours.



ENJEUX LOCALISÉS

